



## Assurance defense recours problème sur véhicule

-----  
Par VERO64

Bonjour

Suite au remplacement d'un kit distribution sur mon véhicule, j'ai eu une panne importante (fuite d'huile moteur). Je suis tombée en panne à plus de 300km de mon domicile et ma voiture doit être réparée par un autre garagiste. Je subis donc une double peine : non seulement je vais devoir payer une seconde réparation et je ne peux pas rentrer chez moi.....

Le garagiste qui a remplacé la distribution ne veut pas reconnaître son erreur. Mon assurance m'indique que mon contrat protection juridique ne couvre pas ce type de litige mais uniquement ceux qui sont relatifs à la vie privée...je ne comprends pas car il s'agit bien d'un problème relevant de la vie privée....

Par ailleurs, mon contrat d'assurance automobile chez le même assureur ne me couvre pas non plus pour une éventuelle procédure à l'encontre de ce garagiste peu consciencieux.

N'existe-t-il pas dans le contrat d'assurance auto, une défense recours légale et incluse obligatoirement qui me permettent d'agir en justice contre ce professionnel ?

Je vous remercie par avance pour votre retour.

-----  
Par chaber

bonjour

la protection juridique d'un contrat multirisques habitation n'a pas à intervenir pour un problème automobile (voir exclusions)

La défense-recours n'intervient que dans le cas d'un accident

Il faut relire votre contrat pour savoir s'il y a une protection juridique susceptible d'intervenir dans votre problème

l'extension de garantie peut varier d'un assureur à l'autre dans les deux cas